

## 1cautionnaire pour 2logements?????

## Par domota, le 15/09/2011 à 17:58

bonjour,

j'aimerai savoir si il est possible de se porter garant pour deux personnes différentes qui n'ont pas le même logement ???

si oui , faut il obligatoirement en informer le bailleur? merci d'avance

Oui , si on peut garantir financièrement les 2 créances de loyers En informer les bailleurs n'est pas une obligation légale